

Le droit au travail en France des personnes de nationalité étrangère

10 AVRIL 2024

Contexte

Cette journée implique de connaître les fondamentaux en droit des étrangers et les typologies de titres de séjour délivrés par la France (par sa pratique professionnelle, ou en ayant suivi la journée sur "l'entrée et le séjour en France" auprès de l'ADATE, ou en s'étant formé·e auprès d'un autre organisme de formation).

Objectifs

- Identifier les titres de séjour permettant de travailler en France
- Comprendre l'articulation entre droit au séjour et droit au travail
- Connaître la procédure de demande d'autorisation de travail et ses critères
- Accompagner un salarié étranger dans le renouvellement de son autorisation de travail et de son droit au séjour

Moyens et méthodes

- Diaporama, schémas explicatifs, tableaux de synthèse sur les autorisations de travail
- Questions, cas pratiques

Contenu

Introduction : sources, définitions et fondamentaux sur le droit des étrangers

Présentation des documents de séjour

- Les titres de séjour qui n'autorisent pas leur titulaire à travailler
- Les titres de séjour qui autorisent leur titulaire à travailler sans demande d'autorisation de travail préalable
- Les titres de séjour qui autorisent leur titulaire à travailler avec une demande d'autorisation de travail préalable

La procédure de demande d'autorisation de travail

et les critères pris en compte par l'administration pour accepter ou rejeter la demande

Le renouvellement de l'autorisation de travail et du titre de séjour

Focus sur la procédure d'admission exceptionnelle au séjour par le travail

Cas spécifiques

(changement de statut / la rupture du contrat de travail)

Les obligations de l'employeur

lors de la conclusion et en cours d'exécution du contrat de travail

La protection des salariés étrangers

Tarifs



Nous consulter pour une mise en lien avec l'ADATE, en fonction de vos besoins ou contacter formation@adate.org



Publics visés

Intervenants sociaux (TS, CIP, etc), chefs de service, directeurs



Durée

1 jour, 7h



Prérequis

Aucun



Formatrice/teur

Juriste spécialisé.e en droit des étrangers



Lieu

FAS AURA 63 rue Smith 69002 Lyon



Evaluation des acquis

Questionnaire d'évaluation
Attestation de réalisation de la formation



Accessibilité

Votre situation nécessite des aménagements particuliers ?
Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées
=> sonia.legroumellec@adate.org